



Université Abdelmalek Essaâdi
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion
National School of Management
Tél : 039-31-34-87/88/89, Fax : 039-31-34-93 , Adresse: B.P 1255 Tanger-Maroc
E-Mail : encgt@iam.net.ma www.encgt.ma

CONTROLE CONTINU

Année universitaire : 2018/2019

Epreuve : Fiscalité de l'entreprise 1
Niveau : 2ème année – Semestre 4
Enseignant : A. HACHIMI
Durée : 1h30

Dossier 1 : (12 Points)

La PERLA SA est une société anonyme au capital de 1.600.000 DH totalement libéré. Elle est spécialisée dans le domaine de la pâtisserie et la restauration.

Au titre de l'exercice 2018, elle vous communique les informations suivantes :

Eléments	Montant
- Résultat comptable	460.000
- Déficit fiscal de l'exercice 2017 (dont 15.000 DH d'amortissements)	40.000
- Cotisation minimale de l'exercice 2017	25.000
<u>PRODUITS :</u>	
1. Chiffre d'affaires	8.500.000 I
2. Produits accessoires	20.000 I
3. Produits financiers (dont 15.000 DH de dividendes)	35.000 I
4. Produits de cession d'immobilisations	56.000 I
<u>CHARGES :</u>	
1. Achat de matières premières comptabilisées en TTC	36.000
2. Majoration pour paiement tardif de la TVA	1.100
3. Achat d'un four électrique payé par chèque	20.000
4. Amortissement d'une voiture acquise à 420.000 DH TTC et mise à la disposition du PDG, dotation comptabilisée : $420\ 000 * 20\% = 84\ 000$	84.000
5. Taxe professionnelle	13.000
6. Frais de déplacement du responsable commercial réglés en espèces	17.450
7. Salaire du directeur commercial	7.800
8. Agios bancaires	2.600
9. Prime d'assurance-vie souscrite au profit du PDG de la société	32.000
10. Provision pour créances douteuses	4.600
11. Taxe sur la voiture personnelle du directeur commercial	12.000
12. Amortissement d'une machine relatif à l'exercice 2017	40.000
13. Dons octroyés aux œuvres sociales d'une entreprise publique	36.000
14. Cadeaux publicitaires aux clients (95 Dh l'unité)	19.000
15. Acomptes provisionnels de l'IS	25.000
16. Intérêts des comptes courants d'associés créditeurs de 450.000 DH, rémunéré au taux de 12%. Le taux autorisé est de 10%.	54.000

Tous les montants sont exprimés HT sauf indication contraire.

Taux normal de la TVA est de 20%.

- 1- Calculer le résultat fiscal au titre de l'exercice 2018 ;
- 2- Déterminer l'IS dû au titre de l'exercice 2018
- 3- Procéder à la régularisation de l'IS.

Dossier 2 : (8 points)

La société OPERA est une société spécialisée dans le commerce de gros des produits imposables à la TVA. Elle vous remet les informations suivantes pour lui établir la déclaration de la TVA au titre du mois de Avril N.

Au cours du mois d'Avril N, elle a réalisé les opérations suivantes :

Ventes et encaissements :

- Vente des fournitures de bureau à une société ; 460 000 DH HT. La société règle la moitié par chèque bancaire et le reste à crédit de 30 jours.
- Vente des marchandises diverses pour 153 000 DH HT à des clients marocains au comptant par chèque bancaire.
- Ventes à l'export pour 250 000 DH HT.

Achats et décaissements :

- Acquisition du matériel de bureau d'une valeur de 230.000 DH HT. La société paie 70% du prix par chèque et le reste est payable dans 60 jours à crédit.
- Achat de matières premières d'un montant de 43.000 DH HT, 60% réglé par chèque bancaire et 40% par traite à échéance du 15 Juin N.
- Règlement, par chèque, des factures suivantes HT :
 - Eau : 1.200 DH
 - Electricité : 1.360 DH
 - Téléphone : 2.930 DH
- Paiement en espèces des honoraires d'un expert-comptable d'un montant de 5.860 DH TTC
- Achat d'une voiture Audi A5 pour les déplacements du responsable marketing d'une valeur de 360.000 DH TTC
- La banque prélève des agios bancaires sur le compte de la société d'un montant de 2.300 DH HT.
- Règlement par chèque des frais de déplacement du directeur marketing ; 7600 DH TTC
- Règlement des honoraires d'un avocat par chèque bancaire d'un montant de 6 900 DH HT

Sachant que le crédit de TVA pour le mois de Mars N est de 3.080 DH, déterminer la TVA due au titre du mois d'Avril N selon le régime des encaissements et le régime des débits.